



Tel/Fax: 034 22 15 49

E-mail: vrp@univ-bejaia.dz ; vrp.univbejaia@gmail.com

Site Web : http://univ-bejaia.dz/formation/

Réf. : 2258/VRFPDPCDFSG/UB/2013

Procès Verbal de la réunion avec les Vices Doyens des Facultés En date du Lundi 16 Déc. 2013 à 13H30

L'an deux mille treize et le seize du mois de décembre à 13H30 s'est tenue une réunion avec les *Vices Doyens Chargés des Etudes et des Questions Liées aux Etudiants*, sous la présidence de Monsieur le Vice Recteur Chargé de la pédagogie.

Etaient présents :

- Mr AIT-AMOKHTAR H., Vice Recteur Chargé de la Pédagogie.
- Mr BOUKERROU A., Vice Doyen de la Faculté **Tech**
- Mr MEZIANI B., Vice Doyen de la Faculté **SE**
- Mme BAA S., Vice Doyenne de la Faculté **SHS**
- Mr CHITER A., Vice Doyen de la Faculté **DSP**
- Mr NAHALI Dj., Vice Doyen de la Faculté **LL**
- Mr BEKDOUCHE F., Vice Doyen de la Faculté **SNV**

Ordre du jour : Étude des demandes de congés Académiques pour l'année 2013/14

Les étudiants qui ne peuvent pas poursuivre leurs études durant l'année universitaire 2013/2014, pour raisons exceptionnelles (*Maladie chronique, Maternité,etc.*), ont été informés par affichage, dans toutes les facultés et à travers le site de l'université, de la possibilité de suspendre leurs inscriptions pour une année universitaire en demandant un congé académique, conformément à l'arrêté N°711 du 03/11/2011. La procédure à suivre a été indiquée dans l'affichage : Remplir un formulaire de demande de Congé Académique (disponible sur le site www.univ-bejaia.dz/formation, rubrique "*Congé Académique*") et le déposer au département de rattachement. Le dossier à fournir est indiqué dans ce formulaire.

Conformément à ce qui a été convenu lors des précédentes réunions, les demandes de congés académiques ont été étudiées en concertation avec les Vices Doyens.

La liste des demandeurs de congés académiques a été préparée au niveau du Vice rectorat en indiquant la raison de demande de congé académique et la situation pédagogique de chaque étudiant. Ainsi, les dossiers ont été étudiés conformément à l'arrêté N°711 du 03/11/2011 en faisant référence aux raisons invoquées dans cet arrêté. Une attention particulière est portée aux dossiers présentant des justificatifs médicaux.

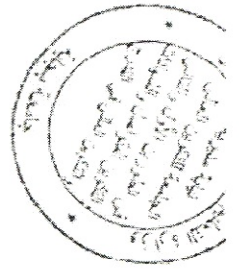
La séance fût levée à 16H00.

Fait le 16/12/2013

Le Vice Recteur

Ci-joint : Liste des étudiants bénéficiaires de congés académiques pour l'année 2013/2014 (transmise par mail aux facultés le 18/12/13 pour affichage)





Liste des étudiants bénéficiaires de Congés Académiques pour l'année 2013/2014

Les étudiants ci-dessous sont priés de se présenter au vice Rectorat (campus Aboudaou), **bureau N°10**, pour récupérer leurs décisions de congés Académiques pour l'année 2013/2014.

N.B :

- Les dossiers ont été étudiés par la commission conformément à l'arrêté N°711 du 11/11/2011 (vous trouverez ci-dessous l'extrait Congé Académique).
- L'étudiant doit remplir d'abord le quitus Congé Académique (disponible sur : <http://www.univ-bejaia.dz/formation/>) et le faire signer par les différents services avant le retrait de sa décision.
- Les étudiants qui ne figurent pas sur le tableau ci-dessous ont des avis défavorables.

n°	Matricule	Nom	Prénoms	Année d'étude (L1=1, L2=2, L3=3, M1=4, M2=5)	Dépt/ Filière	Faculté	Raison selon l'article 7 de l'arrêté n°711 du 03/11/2013
1	08DR257	BOUMEDJAUD	Zoulikha	4	Droit	Droit et Sciences Politiques	2
2	1333001308	HAMSI	Amel	1	Droit	Droit et Sciences Politiques	3
3	1333010894	MERAR	Dyhia	1	Droit	Droit et Sciences Politiques	3
4	08DR09T02	SETTI	Brahim	4	Droit	Droit et Sciences Politiques	3
5	1333014335	AKIAL	Lyes	1	LL Françaises	Lettres et Langues	3
6	125013747	BELEDJERAF	Sabir	2	LC Amazighes	Lettres et Langues	4
7	11F134	BELKACEMI	Hanane	4	LL Françaises	Lettres et Langues	2
8	95005067	OUAZEN	Djahida	3	LL Anglaises	Lettres et Langues	2
9	1333004523	REBBOUH	Houda	1	LL Arabes	Lettres et Langues	3
10	10F086	TENKHI	Malek	5	LL Françaises	Lettres et Langues	3
11	09F185	TIRECHE	Zahra	5	LL Françaises	Lettres et Langues	2
12	12SNV008914CF	ZARAT	Nawel	1	LL Françaises	Lettres et Langues	2
13	08M095	HANIFI	Abdenour	4	Médecine	Médecine	3
14	08MI036	AGOUM	Mounia	5	Mathématiques et informatique	Sciences Exactes	2
15	124050548	AYADI	Mourad	2	Recherche Opérationnelle	Sciences Exactes	3
16	123004273	BELAIDI	Farid	1	Mathématiques et informatique	Sciences Exactes	3
17	11MI125	BOUAMARA	Halima	3	Recherche Opérationnelle	Sciences Exactes	2
18	1333019603	BOUMANSOURA	Kenza	1	Mathématiques et informatique	Sciences Exactes	5
19	1333045515	BOUSSADIA	Meryem	1	Recherche Opérationnelle	Sciences Exactes	3
20	11SM392	HADADJ	Samirra	2	Chimie	Sciences Exactes	5
21	122041375	HANNACHI	Hamza	1	Recherche Opérationnelle	Sciences Exactes	4
22	11MI331	TALEB	Salim	4	Informatique	Sciences Exactes	3
23	10SHS525	BELABBAS	Tinhinan	5	Sciences Sociales	Sciences Humaines et Sociales	3
24	11SHS0280	BENAMARA	Lamia	3	Sciences Sociales	Sciences Humaines et Sociales	2
25	09SHS572	IZRAREN	Sonia	5	Sciences Sociales	Sciences Humaines et Sociales	3
26	07SEGC023	ASLOUNE	Belkacem	5	Sciences de Gestion	SEGC	Formation non disponible, prévue en 2014

n°	Matricule	Nom	Prénoms	Année d'étude (L1=1, L2=2, L3=3, M1=4, M2=5)	Dépt/ Filière	Faculté	Raison selon l'article 7 de l'arrêté n°711 du 03/11/2013
27	08747510CSEGC	BENIKEN	Nadjim	4	Sciences Economiques	SEGC	3
28	10SEGC394	BOUDJELLABA	Warda	3	Sciences Commerciales	SEGC	2
29	123011616	CHANAI	Aouicha	1	SEGC	SEGC	2
30	09SEGC0381	KACIMI	Djaouida	5	Sciences Economiques	SEGC	2
31	09SEGC0138	KELLOU	Billal	5	Sciences Economiques	SEGC	3
32	09700513P	LAHLAH	Lamia	5	Sciences Economiques	SEGC	3
33	1333002405	MOUHOU	Ilham	1	SEGC	SEGC	3
34	11SEGC1348	YAHIAOUI	Amine	2	Sciences Economiques	SEGC	3
35	11SN508	ABBAS	Samia	2	SNV	SNV	3
36	1333016436	DJEDDOU	Ryma	1	SNV	SNV	3
37	123008048	FERADJ	Hanane	1	SNV	SNV	3
38	09SN0612	IBRAHIM	Sylia	4	SNV	SNV	3
39	09MI007311CSN	IKHLEFHOUM	Meheni	4	SNV	SNV	3
40	09SN0905	OUENAS	Nabila	5	SNV	SNV	2
41	1333011568	AKROUNE	Kaci Ziri	1	ST	Technologie	3
42	1333004231	AMIROUCHE	Fatah	1	ST	Technologie	3
43	129060243	BAMMOUNE	Sofiane	1	ST	Technologie	3
44	1333000737	BOUCHETA	Celia	1	ST	Technologie	3
45	1333004837	BOULFAAT	Kamel	1	ST	Technologie	3
46	10ST0468	DJIDI	Nouara	4	Génie Electrique	Technologie	5
47	1333014714	MEDDOURI	Amel	1	ST	Technologie	3
48	07ST681	MILANE	Yacine	5	Génie Mécanique	Technologie	3
49	1333007330	TAIRI	Wissame	1	ST	Technologie	3
50	1333019282	ZAIDI	Samia	1	ST	Technologie	3

Fait le 17/12/2013

Extrait de l'Arrêté n° 711 du 03 novembre 2011 fixant les règles d'organisation et de gestion pédagogiques communes aux études universitaires en vue de l'obtention des diplômes de Licence et de Master :

Du congé académique

Art. 7 : L'étudiant peut suspendre son inscription pour raison exceptionnelle telle que :

- 1 - Maladie chronique invalidante,
- 2 - Maternité,
- 3 - Maladie longue durée,
- 4 - Service national,
- 5 - Obligations familiales (relatives aux ascendants et/ou descendants, déplacement du conjoint ou des parents lié à la fonction...).

Une attestation de congé académique doit, obligatoirement, lui être délivrée par l'autorité compétente de son établissement. La gestion des congés académiques est laissée à la discrétion de l'établissement.

Art. 8 : La demande motivée du congé académique doit être déposée auprès des services de la pédagogie de la structure de rattachement, sauf pour des cas de force majeure, avant les premiers examens.

Art. 9 : Le congé académique ne peut être accordé qu'une seule fois au cours du cursus universitaire.

Art. 10 : A l'issue d'un congé académique pour raison médicale, la réintégration est conditionnée par l'avis d'un expert médical désigné par l'établissement d'enseignement supérieur.

